

L'hon. M. LEMIEUX: Oui, il parle bien le français; c'est un homme sorti des universités. J'espère de lui, dis-je, qu'il fera de son mieux pour favoriser le commerce du Canada avec la France. Il peut être fier de ce qu'il a déjà fait, non seulement depuis, mais avant la guerre, car notre commerce avec la France s'est merveilleusement accru depuis cinq ans. Mais l'heure est arrivée de nous assurer ce commerce dans de plus larges proportions, de le tenir dans les voies où il est entré et de le maintenir ainsi, entre le Canada et l'ancienne mère patrie du tiers des Canadiens, les fidèles alliés de la Grande-Bretagne, les relations les plus heureuses qui puissent exister.

M. GLASS (Middlesex-Est): J'ai une question à poser à l'honorable député de Rouville (M. Lemieux), mais, ne voulant pas l'interrompre, je ne l'ai pas fait pendant qu'il parlait. Il a cité une circulaire adressée aux membres de cette Chambre, mais il a omis l'exposé des motifs de la résolution qui s'y trouve reproduite, de même que certains passages de cette résolution. Jusqu'à un certain point, il en approuve les termes, je suppose, puisqu'il la présente à la Chambre et qu'il en fait mettre une partie au compte rendu des Débats. Je désirerais vous lire un passage de cet exposé des motifs ainsi que d'une partie de la résolution. L'honorable député peut n'avoir eu aucun motif de les passer sous silence, mais je crois qu'il serait utile de les ajouter au reste, comme indiquant l'opinion de ces cultivateurs, de ces manufacturiers et de ces hommes d'affaires qui se sont réunis à Galt:

Considérant qu'il semble possible aux alliés, par le moyen de droits de douane et autrement, de garder pour eux leurs vastes marchés afin d'en jouir mutuellement, à l'exclusion de l'ennemi, servant par là au double but de hâter leur propre établissement économique et de retarder celui des puissances centrales.

L'honorable député a dit ne pas vouloir retarder les travaux de la Chambre en lisant toute la résolution, mais il en a lu le 3e paragraphe, omettant le 4e, qui dit:

Un accord de tous les alliés qui assujétirait les productions des puissances centrales à des surtaxes ou autres empêchements propres à restreindre la concurrence qu'elles nous font sur les marchés des états alliés.

J'aurais voulu savoir de mon honorable ami pourquoi il a passé sous silence ces lignes de l'exposé des motifs et de la résolution dont il a donné lecture.

L'hon. M. LEMIEUX: J'aurais pu facilement lire la quatrième clause. J'ai cité des

extraits de cette circulaire, afin de montrer la nécessité pour le Canada de prendre part à la conférence économique de Paris. J'ai regretté l'absence d'un délégué canadien à cette conférence.

Je n'ai cependant jamais eu l'intention d'éluder la question, et je n'ai pas dit que je m'étais engagé à défendre la politique du commerce préférentiel. Je suis cependant disposé à prêter une oreille bienveillante à l'idée que mon honorable ami le ministre du Commerce a présentée, et à tous les arguments qu'il pourrait formuler à l'appui de cette idée. J'ai déclaré que les théories en apparence si brillantes qui avaient séduit l'esprit et le cœur des hommes avant les hostilités s'écrouleraient comme un château de cartes après la guerre. Je m'attends que quelques-uns de mes amis tories seront libre-échangistes la paix venue. C'est pourquoi je ne demande pas mieux que d'être persuadé, et je regrette sincèrement que le Canada ne sera pas représenté à la conférence de Paris et ne pourra pas exposer ses vues à ce sujet.

M. J. G. TURRIFF (Assiniboia): Malheureusement pour moi-même, je n'étais pas présent cette après-midi en cette Chambre quand mon honorable ami le ministre du Commerce a prononcé son discours. Je suis cependant pleinement d'accord avec mon honorable ami de Vancouver (M. Stevens), qui a dit que l'éloquent orateur s'est surpassé lui-même. Le ministre du Commerce a le talent de prononcer de beaux discours et d'exprimer d'excellentes idées. Par malheur, cependant, ses collègues ne paraissent pas toujours être d'accord avec lui, ou du moins ils ne me paraissent pas l'appuyer suffisamment. Tout récemment, nous avons entendu de sa bouche un des discours les plus éloquentes prononcés en cette Chambre. Je crois que c'était sur le budget, quand il a appuyé sur l'importance d'en finir une bonne fois avec la politique de clientèle et de constituer un comité chargé de s'occuper de toutes les demandes pour dépenses de fonds publics, avant l'inscription de ces articles au budget. C'était là une excellente idée, mais il ne semble pas qu'elle ait fait une forte impression sur ses collègues, parce que les crédits ont continué à s'accumuler dans les départements, peut-être pas dans une aussi forte proportion depuis un an ou deux, mais cependant dans une mesure encore fort considérable, et tous les ministres l'un après l'autre ont demandé des millions de dollars qu'ils prétendent ne pas avoir lieu de dépenser durant l'année courante.

La seule raison qui me porte à formuler quelques observations en ce moment, c'est